



Unité virtuelle de soins

L'hospitalisation à domicile vient révolutionner le milieu hospitalier. Par exemple, elle permet de libérer des lits dans les hôpitaux et de désengorger les urgences. Cela aide aussi les professionnels de la santé à fournir des soins adaptés aux besoins de chacun.

Critères généraux

CRITÈRES D'INCLUSION	
Tous les critères doivent être respectés	
Résider à moins de 20 minutes des premiers répondants et à 30 minutes de l'hôpital Anna-Laberge, et dans une région avec une couverture réseau cellulaire.	
Un milieu de vie propre et sécuritaire qui répond aux besoins des usagers (marches, ascenseurs, ...).	
L'utilisateur ou le proche aidant maîtrise suffisamment le français ou l'anglais pour permettre une communication fiable.	
Usager autonome pour ses AVQ ou aidé par un proche aidant disponible.	
Usager ou proche aidant ayant la capacité de traiter avec la technologie, les objets connectés et les appareils médicaux (glucomètre, tensiomètre).	
Âgé de 18 ans et plus.	
Bonne observance du traitement médical.	

CRITÈRES D'EXCLUSION	
La présence d'un seul critère rend l'utilisateur non éligible	
Troubles cognitifs aigus suspectés ou confirmés	
Hospitalisation pour un diagnostic de santé mentale aigu	
Usager ne requérant plus de soins en centre hospitalier – Statut niveau de soins alternatif (NSA)	
Sevrage de drogues ou d'alcool durant le séjour	
Nécessité de réhydratation intraveineuse	
Usager dialysé	
Nécessité d'analgésie par voie parentérale	

**Votre patient respecte tous les critères d'inclusion et d'exclusion?
Contactez notre équipe en tout temps!**

COORDONNÉES DE L'UNITÉ VIRTUELLE DE SOINS	
ICASI ou ASI 24 h/24, 7 j/7	450-699-2425, poste 7704
	263-362-0594

L'UVS est une alternative intéressante à l'hospitalisation standard. Elle permet aux patients de recevoir les bons soins aux bons moments. Elle leur permet également d'être accompagnés en tout temps par une équipe de soins, tout en étant dans un environnement familial et sécuritaire : à la maison.

